

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Subventions	14
Annexe B - Produits d'activités	14
Annexe C - Dons	14
Annexe D - Dépenses d'activités	14
Annexe E - Dons redistribués	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits de dons et d'activités. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, les créances au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018 et les actifs nets présentés aux bilans au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Gosselin & Associés inc.*¹

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 31 mai 2019

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

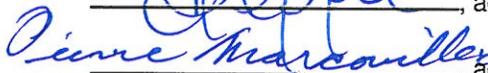
BILAN

AU 31 MARS 2019

	2019 \$	2018 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	260 411	285 913
Placements (note 3)	235 000	275 000
Débiteurs	4 735	-
Stocks projet sous-zéro	66 770	82 260
Subvention à recevoir	18 162	10 701
Taxes à la consommation	<u>23 759</u>	<u>18 701</u>
	608 837	672 575
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>13 016</u>	<u>1 595</u>
	<u><u>621 853</u></u>	<u><u>674 170</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	34 533	28 658
Apports reportés (note 6)	<u>403 694</u>	<u>477 330</u>
	438 227	505 988
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 7)	<u>12 483</u>	<u>-</u>
	<u>450 710</u>	<u>505 988</u>
ACTIF NET		
FONDS DE RÉSERVE	135 000	135 000
FONDS DE RELOCALISATION	29 289	29 289
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	533	1 595
	<u>6 321</u>	<u>2 298</u>
	<u>171 143</u>	<u>168 182</u>
	<u><u>621 853</u></u>	<u><u>674 170</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,


_____, administrateur


_____, administrateur

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019		2018		
	Fonds de réserve \$	Fonds de relocalisation \$	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	135 000	29 289	1 595	2 298	168 182
Excédent des produits sur les charges	-	-	(1 062)	4 023	2 961
Acquisitions d'immobilisations	-	-	13 870	(13 870)	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	-	-	(13 870)	13 870	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>135 000</u>	<u>29 289</u>	<u>533</u>	<u>6 321</u>	<u>171 143</u>
					<u>168 182</u>

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	2019 \$	2018 \$
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	310 219	304 262
Autofinancement		
Activités (annexe B)	115 814	110 050
Dons (annexe C)	380 138	369 311
Revenus d'intérêts	3 421	2 763
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations	1 387	-
Autres revenus	2 439	-
	<u>503 199</u>	<u>482 124</u>
	<u>813 418</u>	<u>786 386</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	437 602	427 329
Activités (annexes D)	52 237	52 410
Dons redistribués (annexe E)	265 713	256 434
Honoraires professionnels	15 559	10 456
Matériel et équipement	7 819	7 535
Frais de représentation	5 668	3 381
Amortissement des immobilisations	2 449	1 337
Téléphone	4 995	5 218
Frais d'entretien	2 131	2 038
Frais de banque	4 824	3 707
Assurances	3 664	3 721
Formation	1 140	3 015
Achats équipements	6 656	8 844
	<u>810 457</u>	<u>785 425</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>2 961</u></u>	<u><u>961</u></u>

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 961	961
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	2 449	1 337
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 387)	-
	<u>4 023</u>	<u>2 298</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Taxes à la consommation	(4 735)	-
Stocks projet sous-zéro	15 490	10 005
Subvention à recevoir	(7 461)	(10 701)
Taxes à la consommation	(5 058)	6 470
Créditeurs	5 875	(2 037)
Apports reportés	(73 636)	58 111
	<u>(69 525)</u>	<u>61 848</u>
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>(65 502)</u>	<u>64 146</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	(100 000)
Disposition de placements	40 000	-
Acquisition d'immobilisations	(13 870)	-
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>26 130</u>	<u>(100 000)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>13 870</u>	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(25 502)</u>	<u>(35 854)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>285 913</u>	<u>321 767</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u><u>260 411</u></u>	<u><u>285 913</u></u>

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 1er octobre 2003. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Établir et gérer à l'intention du grand public un centre communautaire qui servira aux programmes culturels, aux activités athlétiques, au théâtre, à l'art, à la musique, à l'artisanat et aux loisirs;

Réduire la pauvreté en assurant les aliments et d'autres produits de base aux personnes à faible revenu en complémentarité avec les organismes communautaires;

Offrir des camps d'été pour les jeunes issus de familles à faible revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Activités

Les revenus d'activités sont constatés lorsque l'activité a lieu.

Stocks projet Sous-zéro

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen et comprend le coût d'acquisition et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations**

Les acquisitions d'immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les durées suivantes :

	Durées
Équipement audio-visuel	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement de jeux	3 ans
Équipement de bureau	5 ans

Apports reçus sous forme de biens et de services

Dans le cadre de son fonctionnement, l'organisme a recours aux services de nombreux bénévoles et reçoit des dons de nourriture, de vêtements et de manteaux. En raison de la difficulté à évaluer la juste valeur de ces services et de ces biens, une grande partie de ces dons n'est pas présentée à l'état des résultats de l'organisme.

De plus, l'organisme occupe des locaux pour ses activités dont la charge est assumée par la Ville de Montréal. Le revenu et la dépense correspondants ne sont pas comptabilisés car la juste valeur n'a pu être déterminée.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût. Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et de la subvention à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - PLACEMENTS

	2019	2018
	\$	\$
Compte Avantage Entreprise Desjardins, intérêt variable, au coût	<u>235 000</u>	<u>275 000</u>

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

4 - IMMOBILISATIONS

	2019		2018	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Équipement ausio-visuel	13 870	1 387	12 483	-
Équipement informatique	17 002	16 469	533	1 595
Équipement de jeux	5 557	5 557	-	-
Équipement de bureau	2 754	2 754	-	-
	<u>39 183</u>	<u>26 167</u>	<u>13 016</u>	<u>1 595</u>

5 - CRÉDITEURS

	2019 \$	2018 \$
Comptes fournisseurs	2 761	2 963
Salaires et vacances	27 955	20 887
Sommes à remettre à l'État	<u>3 817</u>	<u>4 808</u>
	<u>34 533</u>	<u>28 658</u>

6 - APPORTS REPORTÉS

	Au 31 mars 2018 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Au 31 mars 2019 \$
Projet Sous - zéro				
Général	252 970	154 408	125 602	281 776
Fondation Marcelle et Jean Coutu	<u>120 000</u>	-	<u>120 000</u>	-
	<u>372 970</u>	<u>154 408</u>	<u>245 602</u>	<u>281 776</u>
Port de Montréal	5 000	-	5 000	-
Ville de Montréal	<u>99 360</u>	<u>179 582</u>	<u>157 024</u>	<u>121 918</u>
	<u>104 360</u>	<u>179 582</u>	<u>162 024</u>	<u>121 918</u>
	<u>477 330</u>	<u>333 990</u>	<u>407 626</u>	<u>403 694</u>

Le montant de 245 602 \$ correspond aux charges du projet sous-zéro (note 8).

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2019**

7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent les montants non amortis des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'équipement informatique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Au 31 mars 2018 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Aux 31 mars 2019 \$
Ville de Montréal	-	9 717	972	8 745
Autres donataires	-	4 153	415	3 738
	<u>-</u>	<u>13 870</u>	<u>1 387</u>	<u>12 483</u>

8 - COÛT DES MARCHANDISES VENDUES

Le coût des marchandises vendues est présenté sous la rubrique de dons distribués (annexe E) et se détaille comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Stocks projet Sous-zéro au début	82 260	92 265
Achats	230 112	228 563
Stocks projet Sous-zéro à la fin	<u>(66 770)</u>	<u>(82 260)</u>
	<u>245 602</u>	<u>238 568</u>

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce type de risque sur son compte épargne Avantage entreprise de Desjardins.

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019 \$	2018 \$
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Subvention Ville de Montréal (VDM)	157 024	163 033
Subvention MELS	81 035	56 016
Subvention Carrière été	37 099	35 050
Subventions diverses	<u>35 061</u>	<u>50 163</u>
	<u>310 219</u>	<u>304 262</u>
ANNEXE B - PRODUITS D'ACTIVITÉS		
Revenus activités	50 614	49 330
Camp de jour	63 064	59 250
Location	<u>2 135</u>	<u>1 470</u>
	<u>115 813</u>	<u>110 050</u>
ANNEXE C - DONS		
Fondation Marcelle et Jean Coutu		
Projet Sous-zéro	120 000	120 000
Projet Ados	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	<u>160 000</u>	<u>160 000</u>
Dons dédiés		
Projet Sous-zéro	125 602	118 568
Projet Ados	50	600
Panier de Noel	<u>6 885</u>	<u>11 858</u>
	<u>132 537</u>	<u>131 026</u>
Autres dons		
Fondation RBC	-	7 200
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	-	17 382
Autres	<u>87 601</u>	<u>53 703</u>
	<u>87 601</u>	<u>78 285</u>
	<u>380 138</u>	<u>369 311</u>
ANNEXE D - DÉPENSES D'ACTIVITÉS		
Frais d'activités	32 238	32 043
Camp de jour	<u>19 999</u>	<u>20 367</u>
	<u>52 237</u>	<u>52 410</u>

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019 \$	2018 \$
	<u> </u>	<u> </u>
ANNEXE E - DONS REDISTRIBUÉS		
Projet Sous-zéro (note 7)	245 602	238 568
Panier de Noel	10 652	12 474
Projet Ados	<u>9 459</u>	<u>5 392</u>
	<u>265 713</u>	<u>256 434</u>